

comportent les conditions du pacte social, et la différence nécessaire des états et des fortunes.

L'exemple donné par la Belgique, ajouté à celui que la France avait donné un mois au paravant, aura son utilité, s'il contribue à rendre les souverains despotiques plus disposés à acquiescer aux demandes raisonnables de ceux qui leur sont soumis, et s'il n'est pas pour les peuples qui devraient se trouver bien de leurs gouvernemens, un prétexte pour chercher violemment un mieux imaginaire ou *inobtenable*, et pour nuire par là, quoiqu'involontairement, à la cause de ceux qui ont réellement et grandement sujet de se plaindre. Le despotisme et l'anarchie sont deux excès, deux maux moraux, dont les hommes ont également à souffrir lorsqu'ils pèsent eux ; et si c'est dans les gouvernans un tort énorme et une folie que de se refuser sous un prétexte ou sous un autres, à la correction d'abus criants, à la suppression de maux manifestes, c'est aussi dans les gouvernés un tort grave et une manie ridicule, que de faire d'inconvéniens mineurs, sinon imaginaires, des griefs insupportables, et justifiant la rébellion, l'insurrection, la guerre civile, et les maux de toutes sortes qui en sont la conséquence.

Pourtant, les réclamations déraisonnables, et qui, si elles étaient accordées, pourraient conduire du mal au pis, ne peuvent guère provenir présentement que de l'ignorance, ou de cette espèce d'exaltation ou d'exagération prétendue patriotique, qu'on appelle démagogie ; car les règles du bon gouvernement ont été trouvées et assez clairement exposés, et les droits de l'homme, ou pour mieux dire peut-être, les droits réciproques des hommes, assez bien définis. Mais l'éducation politique fait des progrès rapides chez tous les peuples de l'Europe, et plus cette éducation sera chez eux générale et enracinée, plus il sera difficile de les tenir sous le despotisme ou l'oligarchie, ou de les faire tomber dans l'anarchie ; de sorte qu'on peut raisonnablement supposer que le temps n'est pas très éloigné, où les gouvernemens, dans cette partie du monde au moins, seront ce qu'ils doivent être, des institutions faites pour l'avantage de tous, et non pour le profit ou le plaisir d'un seul, ou du petit nombre.

*Marié* : A Chambly, le 10 de ce mois, John JAMIESON, Écuyer, à Demoiselle MARGARET, fille aînée de l'honorable Samuel HARR.

*Commissionnés* : John GODARD, Écuyer, Avocat et Procureur.

Mr. O. C. FORTIER, Médecin et Chirurgien.